

LECHO 80 ALBANAIS

FÉVRIER 2024

CÉRÉMONIE
DES VŒUX
2024

INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h15

Fermée le jeudi - Samedi : 9h - 12h

Le service urbanisme est ouvert :

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h15

Mardi : 9h - 12h

Vendredi : 13h30 - 17h15

Tél. 02 96 32 98 98

www.santalban.fr- mairie@santalban.fr

Agence Postale

Du lundi au mercredi, vendredi :

8h30-12h - Fermée le jeudi

Samedi : 9h-12h

Tél. 02 96 32 98 98

Cybercommune

Mardi : 14h - 16h

Dimanche : 10h30 - 12h

et sur rendez-vous en appelant

le 06 72 67 12 01 ou

le 06 51 11 36 50 ou 02 96 93 88 05

(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Horaires de la bibliothèque :

Mercredi : 15h - 17h30

Vendredi : 16h30 - 18h

Dimanche : 10h30 - 12h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie

la plus proche de chez vous,

les coordonnées de la pharmacie

de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, Tél. 15 ou 3237

Permanences

Puéricultrice PMI et Assistant Social

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14h à 16h30 sans rendez-
vous sur le site de Lamballe Terre &
Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Madame Laurianne BERTRAND,
assistante sociale, sur rendez-vous
les mardis et jeudis matins (Rue
Clemenceau à Pléneuf-Val-André).

Tél. 02 96 50 10 30

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor

APCA Association de Parkinsoniens des Côtes d'Armor

Tél. : 07 88 51 63 61

parkinson22@orange.fr

www.parkinson22.fr

DISCOURS PRONONCÉ LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

DU 10 JANVIER 2024

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ce soir à notre traditionnelle cérémonie des vœux. Avant de débiter, je voudrais remercier l'équipe municipale qui se trouve à mes côtés pour son engagement et son soutien. Ces femmes et ces hommes donnent de leur temps et de l'énergie pour la cause publique et notre commune. Merci à vous.

2023 - LES ACTIONS MENÉES

2023 est désormais derrière nous. L'année 2024 va marquer la dernière partie de notre mandat puisqu'il reste à l'équipe municipale deux exercices budgétaires pleins avant les prochaines élections.

Ceci est donc l'occasion pour nous de faire un bilan des actions menées et des projets qu'il nous reste à réaliser.

En 2023, avec l'équipe municipale, nous avons continué à rechercher le juste équilibre entre vos attentes, les enjeux de demain et les projets soutenables financièrement. Nous avons poursuivi le travail engagé sur le budget de fonctionnement. Il a consisté à maîtriser les dépenses en recherchant de nouveaux fournisseurs, en planifiant les missions des services, en optimisant l'utilisation de nos bâtiments. C'est ainsi que nous avons repositionné les associations à l'espace La Marelle libérant des locaux situés au Frost et que nous avons regroupé l'agence postale avec l'accueil de la mairie. Trois espaces alors vacants sont devenus disponibles à la location générant des revenus supplémentaires pour la commune et permettant l'installation et le maintien de professionnels de santé.

Cette optimisation du budget, peu visible en termes d'action concrète, confirme donc sa pertinence en 2023 car elle a permis d'amoindrir, encore cette année, les effets de l'inflation. Je mesure les efforts demandés à tous et en particulier à nos agents et je tiens ici à les remercier sincèrement pour leur engagement quotidien pour un service public de qualité au service des Albanaises et des Albanais.

Malgré le contexte contraint, nous avons poursuivi le programme d'entretien. Sur la voirie rurale, le curage des douves sera terminé en 2025. Ce sera alors près de 150.000 € qui y auront été consacrés. En 2023, nous avons repris de manière plus marquée l'entretien de la voirie que nous avons dû ralentir en raison de la hausse vertigineuse du prix des matières premières (le prix de la tonne du point à temps automatique servant à l'entretien des routes a augmenté de 68% entre 2021 et 2023).

Une logique similaire de maîtrise de nos dépenses a guidé une partie de nos choix d'investissement. C'est ainsi que nous avons donné la priorité à la rénovation énergétique des bâtiments publics. Après le restaurant scolaire, nous avons effectué d'importants travaux à la mairie : isolation des combles et de la verrière, changement de certaines menuiseries, remplacement du système de chauffage au fioul par une chaudière à pellets. L'investissement s'est élevé à 95.000 €. Nous avons bénéficié d'une subvention de 28.500 € au titre de la dotation d'Etat du Fonds Vert. Grâce à ces travaux, nous estimons pouvoir économiser environ 50% sur les dépenses en énergie. En outre, nous diminuerons également de 50% nos émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, le confort d'utilisation du bâtiment s'en trouve nettement amélioré.

Dans un autre registre assez comparable, nous avons procédé au remplacement des candélabres de plus de 30 ans. Ce sont 32 lampadaires d'éclairage public qui ont ainsi été équipés de LED réduisant la dépense en électricité mais aussi le coût de maintenance de ces équipements. Enfin, 150.000 € ont déjà été investis depuis le début du mandat pour le remplacement du matériel au service technique.

Les autres investissements inscrits en 2023 ont porté sur des aménagements contribuant à améliorer le cadre de vie, le bien-vivre ensemble. Aux Rigaudais : des chicane ont été installées pour renforcer la sécurité et un cheminement doux a été créé. Il va nous rester à embellir le merlon qui sépare la voirie de la voie douce en effectuant des plantations. Nous allons doter le stade René Rouget d'installations sportives supplémentaires : appareils de fitness dont un dédié aux personnes à mobilité réduite, une table de ping-pong et une table de teq-ball. La réfection ou la création de cheminements est également prévue. Ces travaux, pour un montant de 80.000 €, vont venir compléter les courts de tennis dont le nombre de

Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : Géraldine Magnan, Sophie Odet (Ouest-France)

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

réservations pour 2023 s'élève à 682. Les travaux devraient débuter d'ici quelques semaines.

Dans le budget 2023 était également inscrite la construction de sanitaires publics au rond-point du Poirier permettant notamment de répondre à une obligation réglementaire pour la tenue du marché saisonnier. Ces travaux, d'un montant de 35.000 €, n'ont pas pu être réalisés avant la fin de l'année dernière mais verront le jour dans le courant du 1er semestre 2024.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dès la fin du dernier mandat, l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme a été prescrite. La crise sanitaire a retardé ce dossier entre 2020 et 2021. Mais une autre difficulté est venue s'ajouter à la précédente : le changement régulier des chargés de mission du cabinet missionné pour nous accompagner sur ce dossier. En effet, la succession des interlocuteurs a ralenti nos travaux. Par ailleurs, le PLU doit désormais intégrer la loi Climat et Résilience qui fixe des objectifs de réduction de la consommation foncière afin de préserver les terres agricoles. Cela nous invite à réfléchir différemment. C'est ce que nous avons exposé lors de la réunion publique qui s'est tenue en mai 2023. Le Plan Local d'Urbanisme est un outil de planification et d'aménagement de la commune. Il a pour vocation de prévoir sur les 10 prochaines années la construction de logements, les zones dédiées à l'économie, aux infrastructures et équipements. Les enjeux sont donc importants pour l'attractivité de notre commune. La finalisation du PLU s'affirme donc comme l'un des dossiers prioritaire pour 2024. Nous vous informerons régulièrement sur l'avancée de nos travaux. Quelques chiffres pour illustrer l'activité urbanisme : 192 actes d'urbanisme ont été instruits dont 25 permis de construire, 95 déclarations préalables et 72 certificats d'urbanisme. Nous sommes conscients des problématiques qui pèsent sur le logement et qui ne concernent pas que notre commune. C'est un sujet qui nous préoccupe. Nous avons donc engagé une réflexion en vue de densifier certaines parcelles communales encore vacantes. Nous reviendrons prochainement vers vous sur ce sujet.

UNE COMMUNE DYNAMIQUE

Le dynamisme et la vitalité de Saint-Alban se révèlent également par toutes les forces vives qui s'engagent et enrichissent la vie locale.

Notre tissu économique s'est développé avec l'implantation de nouvelles entreprises ou commerces ; bienvenue à vous. Par ailleurs, j'ai eu l'occasion d'échanger avec les professionnels de santé et je mesure à quel point l'exercice de leur métier est difficile face au désert médical et au vieillissement de la population mais je sais que nous pouvons compter sur leur engagement et leur investissement auprès de la population. J'adresse également toute ma reconnaissance aux enseignants qui s'engagent quotidiennement dans l'éducation de nos enfants.

Qu'il me soit permis de vous remercier toutes et tous, bénévoles des associations, du pédbus, de la bibliothèque municipale, du cybercommune, artisans, commerçants, professionnels de santé, enseignants de nos écoles. Je n'oublie pas non plus les membres du Centre Communal d'Action Sociale qui veillent toute l'année sur nos aînés, organisent le repas annuel qui a accueilli cette année 180 convives de plus de 73 ans. Le CCAS apporte également des aides ponctuelles aux personnes en difficulté.

Au mois de décembre, l'école Saint-Guillaume a subi un incident qui a fortement mobilisé les forces de sécurité civile. Une nouvelle fois, je tiens à adresser toute ma gratitude et mes plus sincères remerciements aux sapeurs-pompiers et gendarmes, aux équipes du SAMU, à la Protection Civile et aux services de la Préfecture qui ont tous fait preuve de professionnalisme et de bienveillance. Un grand merci à vous. Merci également aux enseignantes et aux

parents qui ont su gérer cette crise avec sang-froid. Les enfants ont pu retrouver le chemin de leur école et c'est bien là l'essentiel. Permettez-moi quelques chiffres de l'activité de l'année en état civil : la commune a enregistré 14 naissances, 26 décès et 8 mariages. Au 1er janvier 2024, la population atteint 2.349 habitants.

L'année 2023 a encore été riche en événements et les participants ont répondu présents en nombre. Je mentionnerai, sans toutes les citer car ce serait trop long, les manifestations culturelles (je pense au théâtre, à l'exposition artistique, aux journées du patrimoine), sportives (le trail de la Flora et la Florinoz - nouveauté de 2023) ou festives (les fêtes de nuit, le marché nocturne). Autre événement marquant de l'année 2023 : la réception et l'installation de la statue « Flora ». Elle a été réalisée dans un bloc de marbre de Carrare, offert à la commune par la ville de Grasse par l'intermédiaire du photographe Dominique Denis. C'est le sculpteur de renommée Bernard Potel (dont l'atelier est situé sur notre commune), assisté par Jean-Marc Macé, qui est l'auteur de cette œuvre désormais placée dans la cour de l'Espace La Marelle. L'artiste Jean-Marc Macé nous a malheureusement quittés cette année et je souhaiterais lui rendre hommage devant vous ce soir. Il nous reste à habiller le socle qui accueille la statue. Ce sera chose faite avant l'été.

L'AGGLOMÉRATION LAMBALLE TERRE&MER

La commune n'est pas seule, elle évolue dans un environnement institutionnel : l'Etat, la Région, le Département des Côtes d'Armor et l'Agglomération Lamballe Terre&Mer. Je remercie tous ces partenaires pour l'aide matérielle et financière qu'ils nous apportent pour la réalisation de nos projets.

Lamballe Terre & Mer est un acteur du quotidien de la vie de ses habitants, au travers des compétences qu'elle exerce. Je ne vais pas exposer toutes ses politiques mais citer celles qui me paraissent les plus marquantes pour 2023. Je vous invite à lire le rapport d'activités pour une vision complète de l'action de l'Agglomération.

Face aux enjeux climatiques et à la recrudescence d'épisodes de sécheresse, la politique de l'eau et de l'assainissement s'inscrit comme une priorité majeure de l'Agglomération.

Depuis 2018, l'Agglomération Lamballe Terre & Mer a entrepris un vaste programme pluriannuel d'investissements sur l'assainissement à hauteur de 36 millions d'euros.

Au travers de sa stratégie biodiversité, Lamballe Terre&Mer décline un programme d'actions. A titre d'exemple, on dénombre :

- La prise en charge et le financement à 100% de la destruction des nids de frelons asiatiques,
- La restauration des continuités écologiques. Notre commune est concernée par ce point puisque des travaux visant à restaurer la continuité écologique de la Flora sont programmés pour 2024. J'aurai l'occasion de revenir vers vous très prochainement sur ce sujet.

L'année 2023 aura vu le lancement opérationnel des travaux de renouvellement de la ligne ferroviaire Dinan - Lamballe en juillet 2023. Ces travaux d'une durée de 12 mois permettront le renouvellement des 40 km de voies afin de permettre une circulation plus rapide des TER et un accroissement de l'offre. Le coût total du projet est de 53,8 millions d'euros cofinancé par La Région Bretagne, l'Etat, le Département des Côtes d'Armor, la SNCF, Dinan Agglomération et Lamballe Terre & Mer à hauteur de 6.5 % du coût total soit 3 497 000 €.

La politique enfance/jeunesse revêt plusieurs volets :

- L'accompagnement des familles dans leur parentalité et l'éducation de leurs enfants. A ce titre, durant les vacances scolaires une offre d'activités est proposée sur l'ensemble du territoire. Cet été, jusqu'à 860 places par jour sur 8 sites ont été proposées.

- La culture ludique avec la ludothèque qui propose des interventions en itinérance sur certaines communes du territoire. Saint-Alban a été retenue pour l'année 2023/2024. Les dates de présence vous seront communiquées régulièrement dans l'Echo Albanais.
- La structure Info Jeunes qui accueille, forme et accompagne les jeunes de 11 à 30 ans dans leurs projets sur plusieurs thématiques : logement, accès aux droits, santé, formation, découverte métiers, mobilité internationale, emploi saisonnier.
- Les Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. A ce titre, des enseignants du conservatoire de musique et de danse interviennent régulièrement dans les classes de Saint-Alban. En 2022, un peu plus de 6.000 € de prestations culturelles ont ainsi été prises en charge par Lamballe Terre&Mer pour les élèves de notre commune.

Dans le cadre de sa politique habitat, Lamballe Terre & Mer accompagne les particuliers pour lutter contre la précarité énergétique. Le dispositif SLIME propose des visites eau/énergie gratuites à domicile pour les ménages les plus modestes (propriétaires ou locataires).

En 2021, en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Habitat, Lamballe Terre & Mer a remis en place un programme d'intérêt général. Ce dispositif accompagne les propriétaires de logements dans leur projet de rénovation afin de développer une offre locative de qualité et accessible, d'améliorer thermiquement les logements et de favoriser le maintien à domicile. Plusieurs opérations ont été réalisées en 2023. Elles ont permis de remettre sur le marché des logements vacants.

L'agglomération de Lamballe Terre & Mer créé sur le territoire les conditions favorables au développement économique dans une logique de facilitateur. En partenariat avec la Région Bretagne, elle co-finance le PASS artisanat/commerce et l'aide à l'installation agricole.

Enfin, l'Agglomération porte le financement conjoint, avec l'Europe, la Région Bretagne et le Département des Côtes d'Armor du déploiement du Très Haut Débit. Sur 10 ans, ce sont 14 millions euros qui auront été investis par l'Agglomération sur le territoire. La fibre est arrivée sur notre commune en fin d'année dernière. Il restera la dernière phase qui sera déployée sur la partie agglomérée de la commune. J'en profite pour vous informer qu'une réunion publique va avoir lieu lundi prochain ici même pour répondre à toutes les questions que vous vous posez à ce sujet.

2024 - LES PROJETS

Avant de conclure, je vais revenir sur notre commune pour évoquer les projets de 2024. Outre la poursuite des travaux d'entretien et de maintenance, la finalisation du Plan Local d'Urbanisme et les travaux déjà cités qui vont démarrer dans le courant du 1er semestre, les investissements vont essentiellement porter sur la réhabilitation de la salle polyvalente dans laquelle nous nous trouvons. Les travaux vont mettre l'accent sur la rénovation énergétique : changement du système de chauffage et de ventilation, remplacement des huisseries et isolation. Ils viseront également à remettre cette salle aux normes pour l'accueil du public et à en améliorer la fonctionnalité. Une meilleure intégration de l'extérieur du bâtiment est également un objectif recherché. Des réunions de concertation avec les associations utilisatrices sont organisées afin d'échanger sur le projet mais aussi pour trouver des solutions permettant de maintenir les activités principales pendant les travaux qui vont durer environ 10 mois entre septembre 2024 et l'été 2025. Le coût de ce projet est estimé entre 650.000 € et 700.000 € HT, soit près de 900.000 € TTC.

Des travaux d'aménagement et de réfection de voirie seront probablement programmés en cours d'année si le budget nous le permet. Enfin, nous étudions actuellement, en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants, certains aménagements de la cour de l'école François Levavasseur. Ceux-ci permettront de répondre aux enjeux du réchauffement climatique et d'offrir aux enfants des jeux diversifiés prenant en compte l'égalité filles/garçons.

Vous le voyez, les dossiers sont nombreux dans un contexte incertain mais vous pouvez compter sur nous pour œuvrer quotidiennement dans l'intérêt général de notre commune et de ses habitants.

Il me reste à vous souhaiter, au nom du Conseil Municipal, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte joie, santé et réalisation de vos projets familiaux et personnels. Je terminerai par une citation de Bergson : « L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons en faire ».

Nathalie BEAUVY,
Maire de Saint-Alban

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **PERCHE Xavier**
10, Rue de la Tourelle
Bureaux
- **PETITPIERRE Hélène**
1, Les Mares
Maison

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **GAUTIER Sébastien et MALARD Laurianne**
1, Impasse Tren Bihan
Clôture
- **LEBOURDAIS Danielle**
13, Saint-Jacques
Pergola
- **ROULEAU Stanislas – PAYEUX Elisabeth**
La Ville Méno
Agrandissement et création d'ouverture
- **BOULANGER Franck**
6, rue des Clôtures
Bungalow
- **BRÉBAN Béatrice**
5, Rue de la Croix de la Mission
Clôture
- **LEFEBVRE Joseph**
8, Impasse des Venelles
Véranda
- **REYNAUD André**
9, Rue Harel de la Noë
Clôture et véranda
- **GUEGUEN Odile**
4, La Mi-Voie
Carport et clôture

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- 07 décembre : Louise MEHOUS
née ROUXEL

FORMATION PSC1 DES AGENTS



Dans le cadre de la prévention Sécurité et Santé au Travail, le mercredi 6 décembre, une partie de nos agents communaux a suivi une formation PSC1 "Prévention Secours Civiques de niveau 1. Encadrés par Monsieur David Jégouic, pompier de métier à Saint-Brieuc (Caporal-Chef) et volontaire à Pléneuf-Val-André, nos agents ont participé à des ateliers les mettant en situations réelles.

À l'issue de cette journée, Monsieur Jégouic leur a délivré le diplôme de secourisme "PSC1".

L'intérêt de cette formation est de faire des concitoyens le premier maillon de la chaîne des secours en leur enseignant les bons réflexes à adopter, ceci afin de permettre d'augmenter sensiblement les chances de sauver des vies et de rendre encore plus efficace l'intervention des secours.

L'ÉCHO ENFANCE JEUNESSE

BIBLIOTHÈQUE

RETOUR SUR L'ANIMATION DE NOËL

ORGANISÉE PAR LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE LE 13 DÉCEMBRE 2023



Le mercredi 13 décembre après-midi, nos jeunes lecteurs ont pris plaisir à confectionner leurs fruits déguisés. Après avoir eux-mêmes fabriqué leur pâte d'amandes, ils ont pu laisser libre cours à leur imagination à partir de fruits secs tels que pruneaux, abricots secs, amandes, cerneaux de noix...fabriquant ainsi quelques personnages rigolos.

Une recette provençale ludique pour préparer les fêtes de fin d'année avec les enfants.

Prochaine animation prévue pendant les vacances de février :

Dimanche 25 février, les bénévoles de la bibliothèque ainsi que nos jeunes lecteurs organiseront un après-midi intergénérationnel de jeux de société à partir de 14h à la salle des fêtes. Venez nombreux pour passer un temps de convivialité autour du jeu.



ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

PÈRE NOËL

Le père Noël a fait la surprise de venir déposer des cadeaux et des chocolats aux élèves de l'école François Levavasseur !



ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

UN MOIS DE DÉCEMBRE UN PEU PARTICULIER À SAINT-GUILLAUME

Après l'incident survenu à l'école le 6 décembre, la vie a repris pour les écoliers. Grâce à la municipalité, les enfants ont pu retrouver le chemin des apprentissages scolaires dans des salles chaleureuses

(la Marelle et la Garderie) et préparer les fêtes de fin d'année, malgré l'apparition surprise de l'épidémie de varicelle ! Un grand merci à la Mairie et aux Albanais pour leur soutien auprès des élèves et

des enseignantes ! Un véritable élan de solidarité s'est déclenché, nous rappelant que l'esprit de Noël se joue avant le 24. Il fait bon vivre et travailler dans cette commune !

Les PS et MS (sans varicelle) se rendent à la garderie chaque matin pour faire classe.



Séance détente pour les grands : le cinéma s'invite en classe ! Avec couvertures, oreillers et pop-corn bien entendu !



LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES : SE RÉFÉRER AU CALENDRIER DU CLUB

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du Club se tiendra le jeudi 22 février avec repas dansant. N'oubliez pas de prendre votre adhésion 2024 si ce n'est pas fait et de vous inscrire si vous voulez participer au repas de l'Assemblée Générale.

SPECTACLE DU MOIS DE MARS

Le week-end des 9 et 10 mars. De plus amples informations vous seront données le moment venu.

Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com

Téléphone :

- Alain MARIE 02 96 32 96 59
- Martine LAPLANCHE 06 23 75 02 31
- Françoise BERNARD 06 10 39 29 20
- Jacques LEFEUVRE 06 80 72 32 37
- Marie-Christine GALBRUN 06 82 44 37 24.

THÉÂTRE

La troupe de théâtre de Saint-Alban se produira à la salle municipale le week-end des 10 et 11 février. Tarifs : 7 € adulte/2 € enfant de moins de 12 ans.

COMITÉ DES FÊTES

Les membres du bureau du Comité des Fêtes souhaitent, un peu tardivement, à tous les Albanais et Albanaises, leurs meilleurs vœux pour 2024 ! Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur, santé !

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous à son assemblée générale le samedi 24 février et vous rappelle que vous pouvez le rejoindre en tant que bénévole ou membre du bureau. Pour proposer votre candidature, c'est tout simple, il suffit de vous rapprocher d'un des membres du bureau ou d'envoyer un mail à cdf-st-alban@orange.fr.

Les différents événements organisés au cours d'une année et nécessitant la présence de nombreux bénévoles sont les 2 fêtes de nuit, le vide-greniers de Saint-Jacques et une autre manifestation programmée en fin d'année. Depuis quelques années, c'était une soirée disco, mais en 2024, compte-tenu des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes, cette soirée ne pourra avoir lieu, mais sera certainement remplacée par autre chose...

Très belle année 2024 !

COMPAGNONS DE SAINT-JACQUES



Le vendredi 23 février à 17h30, dans la salle de la Marelle, se tiendra l'assemblée générale de l'association Les compagnons de Saint-Jacques. À cette occasion, les adhérents se prononceront sur les rapports : d'activité, financier avec approbation des comptes, et éliront les membres du

conseil d'administration. Des questions diverses seront également abordées. Si certains d'entre vous souhaitent entrer au conseil d'administration, vous pouvez déposer votre candidature avant le 7 février auprès du secrétaire : assoccompagnonsstjacques22400@orange.fr.

LES RANDONNOS ALBANAIS

Le DIMANCHE 3 MARS : 18^{ème} Edition de la randonnée pédestre au profit de l'association des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest

Rendez-vous au foyer du complexe sportif René Rouget. Départ libre de 8h à 11h

4 circuits fléchés, ouverts à tous, vous sont proposés :

- 5 km autour de Saint-Alban (facile)
- les 10, 15, et 20 km passent par la vallée de la Flora (les 15 et 20 km rejoignent le bord de mer).

Retour commun à tous les circuits par le Temple jusqu'au complexe Sportif René Rouget. Verre de l'amitié à l'arrivée.

Pour participer, il suffit de venir s'inscrire au foyer du complexe sportif René Rouget et de verser 5 € par personne (minimum). Prévoir des vêtements en fonction de la météo et de bonnes chaussures.

Le bénéfice sera reversé en totalité à l'association des chiens guides d'aveugles de l'Ouest pour ses 2 écoles : chiens guides d'Angers (49) et celle de Pont-Scorff (56). Celles-ci remettent gratuitement des chiens aux personnes aveugles ou malvoyantes, ainsi que des cannes blanches électroniques.

Pour la 11^{ème} année, collecte de vieilles lunettes : à déposer à la Mairie ou le jour de la randonnée au foyer du complexe sportif René Rouget dans la boîte mise à disposition.



AGENDA

FÉVRIER

- 4 : Repas (Compagnons de Saint-Jacques)
- 10 et 11 : Théâtre (Association culturelle Théâtrale) (Tarifs : 7€ adulte/2€ enfant de moins de 12 ans.)
- 17 : Assemblée générale et repas (Cercle Celtique Fleur d'Aulne)
- 23 : Assemblée générale (Compagnons de Saint-Jacques)
- 24 : Assemblée générale (Comité des fêtes)
- 25 : Après-midi intergénérationnel de jeux de société (Bibliothèque)
- Du 26 au 29 : Stage de danse enfants (Le Bleu de Danse)

ANNONCES

Annonces à déposer avant le 31 janvier pour le bulletin de mars

UTL CÔTE DE PENTHIÈVRE

Le 1^{er} février à L'Ancre des mots d'Erquy

LES COMPOSITRICES À L'HEURE DU ROMANTISME par *Guillaume Kosmicki, Musicologue, Auteur*

Au-delà de Fanny Mendelssohn et de Clara Schumann, de nombreuses compositrices sont parvenues à briser les carcans sociaux et moraux de l'éducation bourgeoise du XIX^e siècle afin de répondre à leur vocation.

Cette conférence en présente quelques-unes et permet de découvrir leur musique somptueuse. Certaines d'entre elles ont brillé dans le domaine de la musique de chambre, de la symphonie ou de l'opéra.

Seront abordées entre autres, outre les deux premières compositrices citées, Louise Farrenc, Marie Jaëll, Augusta Holmès, Cécile Chaminade, Amy Beach, Alma Mahler, etc...

Le 8 février au Casino de Pléneuf-Val-André

SUR LA TRACE DES VIKINGS par *Olivier Mignon, Historien, Guide conférencier, Auteur*

À la fin du VIII^e siècle, des scandinaves venus de Norvège et du Danemark, embarqués dans de remarquables navires, se dirigent vers les îles de l'Atlantique Nord et les riches côtes françaises.

Ces hommes audacieux fondent des colonies pour répondre au manque de terre qui frappe leur région d'origine quand ce n'est pas pour échapper à la mainmise d'un pouvoir central de plus en plus fort.

C'est à la rencontre de ces hommes qu'ils partiront en étudiant leurs motivations, leurs stratégies, leurs remarquables bateaux et les terres qu'ils ont abordées.

Le 22 février à la salle polyvalente de Plurien

COMMENT LUTTE-T-ON CONTRE LE CANCER EN 2024 ? Par *Docteur Bernard Leclercq*

Conférence « grand public » destinée à éclairer les participants sur l'actualité du cancer et à les informer des grands enjeux de la lutte contre cette maladie, sujet prioritaire de santé publique.

Les principaux sujets d'intérêt seront abordés sous forme interactive avec l'auditoire :

Fréquence et répartition de la maladie, cancers les plus fréquents, facteurs de risque, prévention, dépistage, recherche fondamentale et recherche clinique, avancées dans le diagnostic et le traitement, soins de support, thérapeutiques complémentaires, rôle de l'alimentation et de l'environnement, idées reçues à combattre.

MASQUE DE CARNAVAL

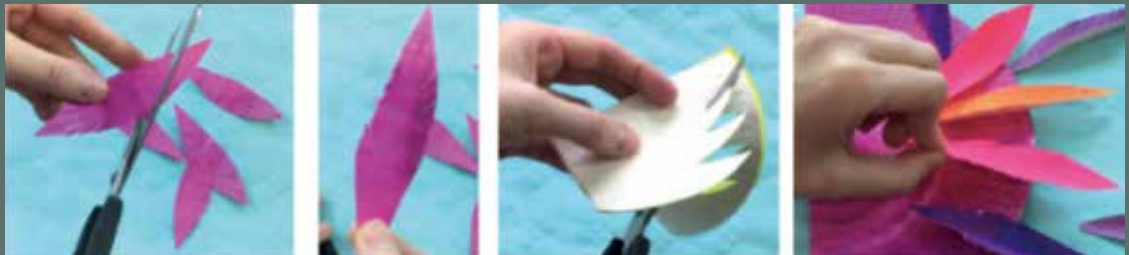
Matériel :

- Assiettes en carton
- Peinture
- Colle
- Ciseaux
- Pique à brochette

1/ Peindre les assiettes en couleurs vives 2/ Découper la moitié de l'assiette 3/ Former un creu pour le nez au milieu



4/ Avec l'autre moitié, découper des plumes 5/ Dans une autre assiette, découper le masque du dessus



6/ Coller le tout 7/ Créer des trous pour les yeux 8/ Peindre pour décorer le masque 9/ Fixer ensuite le pique à brochette par-dessous

